



Service Livrets

Francisation & inscription au Stud-Book Français des reproducteurs Pur-Sang nés à l'étranger

Sylvia Tassin : stassin@france-galop.com / tél 01 49 10 22 47 / fax 01 49 10 20 66

Documents nécessaires

- Document d'identification signalétique visé par l'autorité hippique étrangère concernée
- Relevé de signalement graphique et descriptif établi par un vétérinaire français agréé
- Attestation sur l'honneur de propriété
- Chèque de banque française de 60,60 € à l'ordre de France Galop ou autorisation de débiter un compte France Galop ou virement bancaire
- Chèque de banque française de 60 € pour ISB à l'ordre de l'IFCE